

Strasbourg le 26 avril 2016

Monsieur le Directeur,

Des choix importants sont à faire en ce qui concerne l'avenir et le devenir de nos collègues du Bas-Rhin. La CFTC DGFIP 67 vous a demandé à de nombreuses reprises d'agir, et d'agir vite. Notre syndicat s'est engagé à défendre et représenter les agents du département. Elle le fera toujours dans une idée principale : assurer pour les personnels et les services le confort optimal nécessaire au bon fonctionnement de notre administration.

Mais, malheureusement, il arrive un moment où malgré toute notre volonté, on se heurte à un mur d'impossibilité. Ce mur d'impossibilité est déjà composé de dizaines et de dizaines de suppressions d'emplois. Et, qui dit suppressions d'emplois, dit aussi réorganisation et restructuration du réseau de notre direction régionale.

Vous avez mis à l'ordre du jour de ce C T L le dossier des restructurations que vous avez prévues pour l'année 2017.

Vos projets de restructurations et de réorganisation ne sont que les conséquences directes ou indirectes des suppressions d'emplois incessantes dans les services de la DRFiP du Bas-Rhin. En réorganisant le réseau, vous essayez de sauver l'impossible. Mais, au final, s'il n'y avait pas eu de suppressions d'emplois, notre réseau irait très bien, et n'aurait nul besoin d'être réorganisé ni restructuré par vos soins.

La CFTC DGFIP 67 estime donc qu'il est impossible de voter pour une seule de ces réorganisations, même si elles paraissent nécessaires pour certaines. Elles paraissent nécessaires ou utiles, certes, mais uniquement dans un contexte d'emplois supprimés. Voter pour, serait vous encourager à continuer à supprimer des emplois et à réorganiser notre réseau, qui, nous vous le rappelons, n'en a nullement besoin. Si vous arrêtez de lui supprimer ses emplois, à ce pauvre réseau !

Vous nous avez fait parvenir les documents de travail concernant les restructurations. Dans ces dossiers, vous évoquez pour chacune de vos restructurations les caractéristiques principales des structures concernées, l'impact sur le maillage territorial, la communication et concertation en cours sur le projet avec les élus.

Vous n'êtes pas sans ignorer, Monsieur le Directeur, que ces tristes projets ont un impact réel, personnel et familial, et cet impact, il se produit sur la vie au quotidien des personnes concernées, avec tout ce qui va avec, l'éloignement éventuel des nouveaux lieux de travail, le stress au travail et autres contraintes.

Les agents ne peuvent pas être considérés comme une simple ressource. Les agents ne font pas partie du mobilier. Ce sont des femmes et des hommes à part entière ! Les agents dans leur ensemble dénoncent la tournure que prend actuellement leur quotidien. Les agents sont dans la souffrance. C'est pourquoi, la CFTC vous rappelle qu'elle revendique le maintien du maillage territorial, la sauvegarde du service public de proximité, le maintien de l'intégralité des missions et des effectifs nécessaires à leur exécution.

Les représentant(e)s de la CFTC DGFIP du Bas-Rhin